

Sauf dérogation ministérielle, accordée individuellement dans des cas exceptionnels, les options ne peuvent être modifiées après le 15 novembre 2020

(A.R. du 29 juin 1984, article 20, § 3.2)

<i>I. Formation commune 18 h</i>	
Religion/Morale/EPA	2
Français	4
Formation historique : Histoire	1
Formation géographique : Géographie	1
Formation mathématique : Mathématique	2
Formation scientifique	2
Langue moderne I Anglais / Néerlandais	2
Education physique	2
Formation sociale et économique : Education économique et sociale	2
<i>II. Options groupées : Hôtelier-Restaurateur 18 h</i>	
Langue moderne II Anglais / Néerlandais	2
Cuisine et communication professionnelle cuisine	2
Salle et communication professionnelle salle	2
Réception et communication professionnelle	1
T.P. cuisine-salle-réception	11
Total - nombre d'heures	36
<i>Abréviation grille</i>	T31